# NOTE SUR L'HISTOIRE DU TEXTE

L'ouvrage, paru chez Jacques Desbordes à Amsterdam en 1734 pour bénéficier d'une plus grande liberté, est publié discrètement en France dès 1734, puis de nouveau en 1735, par les soins de l'imprimeur-libraire parisien Huart[1]. Il est fortement remanié pendant les années qui suivent : en témoigne un cahier de corrections, presque entièrement autographe, actuellement conservé à la Fondation Bodmer (Coligny, Suisse), qui semble pour l'essentiel antérieur à 1739, sans qu'on ait aucune certitude à ce sujet. Une tentative « officielle » de publication se manifeste quelques années plus tard, avec une demande de privilège déposée par le même Huart en mars 1743, au moment où le privilège précédent venait à expiration ; pour des raisons que l'on ignore, aucune suite n'est donnée à ce projet. L'ouvrage est de nouveau soumis à l'approbation d'un censeur en 1747, pour être publié finalement au début de 1748 : paraît alors une nouvelle édition « augmentée », c'est-à-dire corrigée et amplifiée.

Comment interpréter ces faits ? Le cahier de corrections a certainement joué un rôle déterminant : on y retrouve en effet de nombreuses formules en face desquelles Montesquieu a écrit : « Mis » – sans pourtant qu'on retrouve tous ces passages dans l'édition de 1748 ; il s'en faut même

1. Voir F. Weil, introduction à l'édition des *Considérations* (Oxford, 2000), p. 40-44.

de beaucoup. Il faut donc supposer un projet intermédiaire de publication (celui de 1743), qui n'a jamais vu le jour, et que préparait le cahier Bodmer. Il n'est pas impossible que Montesquieu lui-même ait renoncé à cette publication, qui n'offrait peut-être pas assez de nouveautés moins de dix ans après la première édition; de plus il pouvait encore espérer publier à part ou du moins utiliser les *Réflexions sur la monarchie universelle*, projet qu'il abandonne seulement après 1743[1], alors que les corrections du manuscrit Bodmer incluent des pages entières de ces *Réflexions*.

Entre 1739 et 1748, Montesquieu a été pleinement occupé par *L'Esprit des lois*, qui sort des presses genevoises quelques mois après cette nouvelle édition des *Romains*. Sans doute Montesquieu s'est-il vraiment remis aux *Romains* pendant l'été 1747, quand il a pu croire que son grand ouvrage était terminé après l'avoir envoyé à Genève pour le faire imprimer[2]. Il introduit alors des additions qui sont certainement dues à ses recherches récentes sur l'histoire romaine pour la rédaction de *L'Esprit des lois*: les *Considérations* se ressentent notamment d'une nouvelle lecture de l'historien Tacite (chapitre xv), ainsi que de l'approfondissement d'historiens du Bas-Empire, auxquels Montesquieu s'est intéressé pour analyser le despotisme croissant et les méfaits de l'accusation de lèse-majesté sous l'Empire romain; en affirmant dans une longue note au chapitre x que les Romains ne tenaient pas le commerce en haute estime, il prolonge le thème développé au livre XXI (chap. xiv). En 1748, les *Considérations* apparaissent ainsi complémentaires de *L'Esprit des lois*, qui va rapidement devenir un ouvrage majeur de philosophie politique.

C'est le texte de 1748 qui a été systématiquement repris

1. Voir notre édition du manuscrit de *L'Esprit des lois*, notamment à propos du livre VIII où il est fait plusieurs fois référence à ce «petit traité».

2. En fait, il ne devait l'achever qu'à l'été 1748, sous la pression de Jacob Vernet.

par les éditeurs ultérieurs[1], jusqu'à l'édition d'Oxford (2000), qui rompt avec cette tradition. Celle-ci était conforme à l'usage selon lequel on doit préférer la version la plus tardive corrigée par un auteur, ou sur ses indications. Et de fait quelques-unes de ces modifications sont des corrections de coquilles ou d'erreurs de l'édition de 1734, que nous aurions pu rectifier dans le texte (il s'agit notamment de problèmes de ponctuation, induisant une lecture différente de la phrase); nous avons préféré présenter celui-ci tel que pouvait le lire et l'interpréter un lecteur de 1734, en signalant ci-dessous les quelques cas où le texte de 1748 paraît meilleur[2]. Il nous importait de présenter la version originale, celle qui a frappé les lecteurs de 1734 et contribué à faire de Montesquieu un auteur en vue, c'est-à-dire un texte plus nerveux, plus incisif, dépourvu de digressions («Il faut chercher quelle était la paye du soldat romain», dit le texte de 1748 au chapitre XVI...), toujours soucieux de concision et de rapidité, et laissant beaucoup à penser au lecteur: en 1748, il éprouve le besoin de préciser l'analogie entre protestants et iconoclastes (chap. XXII). Montesquieu cherche aussi à rendre son texte plus harmonieux, plus régulier, plus clair, en répétant le sujet d'un verbe ou une préposition, ou encore en précisant ce qui en 1734 était désigné par un simple pronom de rappel, en gommant les constructions audacieuses. Il tend aussi à l'alléger de ses subordinations. Toutes ces variantes purement stylistiques, qui mériteraient une étude approfondie et systématique, ne pouvaient être signalées ici. Nous avons préféré retenir toutes celles qui induisent un changement de sens – et bien sûr toutes les additions (y compris des notes) qui attestent du travail continu de Montesquieu sur des matières qui ne sont pas réservées aux seuls érudits de profession.

Le lecteur trouvera dans l'édition d'Oxford l'intégralité

1. Ce qui a pu amener maint critique à citer comme étant d'une œuvre de 1734 des passages ajoutés bien plus tard...

2. Cependant, dans quelques cas où le texte de 1734 n'était grammaticalement pas correct, nous l'avons modifié d'après celui de 1748, en le signalant par des crochets droits.

de ces variantes, établies par Françoise Weil et Cecil P. Courtney.

En l'absence d'indication, le texte présenté ci-dessous est celui de l'édition de 1748. Le sigle « Ms. » désigne le cahier de corrections manuscrit conservé à la Fondation Bodmer, antérieur à cette édition, dont nous donnons une nouvelle lecture. Nous en avons conservé l'orthographe originale, en ajoutant entre crochets droits les rectifications nécessaires à la compréhension et en suppléant les apostrophes, que Montesquieu n'utilise pas (l'article est collé au mot). Le signe ↑ indique le début d'une addition supralinéaire, le signe + la fin. Ce qui est ~~biffé~~ dans le texte l'est sur le manuscrit. Le signe ¶ indique le début d'un alinéa.

Nous donnons d'abord le texte d'une préface, de la main même de Montesquieu et dont il n'a finalement pas fait usage. Ce manuscrit, qui ne peut être daté (on ne sait donc s'il était prévu pour la première édition en 1734, ou la seconde en 1748) est de la main même de Montesquieu. Il est conservé à la bibliothèque municipale de Bordeaux (cote Ms. 2512) depuis 1994.

Nous n'avons pas d'explication pour la succession des chiffres (de 4 à 1) qui précèdent chaque section.

# [PROJET DE PRÉFACE*]

4

On a cherché dans cet ouvrage a rendre raison de cette fameuse usurpation du monde que les romains firent par un travail de sept cens années par une force et une politique constante par une suite du meme project dans la bonne et dans la mauvaise fortune par une combinaison de causes qui se sont toujours pretées a ce dessein enfin d'une chose qui n'a point d'exemple dans les histoires et qui selon toutes les apparances n'en aura jamais :

Car si l'on comparoit l'empire d'Alexandre avec celui des romains ce seroit comparer l'ouvrage d'un jour a celui de plusieurs siecles le jeu de la fortune au chef-d'œuvre de la sagesse et de la conduite.

Il y a peu de peuples qui n'ayent couté autant d'efforts aux romains que les perses a Alexandre et quelque chose que ce prince ait fait au passage du Granique a Arbelles a Issus on ne peut le preferer a la plus part des capiteines romains :

Le succes fut grand mais la guerre fut tres petite on y conquit un estat foible par lui meme et qui ne fut deffendu ny par la sciance militaire ny par le courage ny par la prudence.

* Sur cette préface finalement abandonnée, voir notre Préface, p. 42.

3

On a cherché l'histoire des romains dans leurs loix dans leurs coutumes dans leur police dans les lettres des particuliers dans leurs traités avec leurs voisins dans les mœurs des peuples avec qui ils ont eu a faire dans la forme des ancienes republiques dans la situation ou estoit le monde avant de certeines decouvertes faites depuis enfin on a cherché a expliquer ce qui s'est passé dans l'empire par ce qui s'estoit passé dans la republique.

2

Je n'avois d'abord pensé qu'a ecrire quelques pages sur l'establissement de la monarchie chez les romains mais la grandeur du sujet m'a gagné j'ay remonte insensiblement aux premiers temps de la republique et j'ay dessendu jusqu'a la decadance de l'empire.

1

On aura d'abort de la repugnance a lire un ouvrage sur un sujet qui a esté traité par mille autheurs mais si j'ay dit des choses nouvelles l'ouvrag[e] deviendra par cela meme plus interessant.